



Descartes - Saison 3 - épisode 2 : des informations peu encourageantes sur l'avenir du site à l'issue du CHSCT du 15 février 2016



ou



Rappel de la situation

Le site Descartes doit faire l'objet d'importants travaux de rénovation et de redéploiement pour accueillir l'ensemble des collègues du site Suffren avant avril 2018, date à laquelle le bail exorbitant arrivera à expiration. Ces lourds travaux, d'une **durée évaluée à 5 ans, s'élèvent à 33 millions d'euros** : réfection du bâtiment Langevin, modification de l'accueil côté Montagne Ste Geneviève, du PC sécurité, rénovation du courant fort/courant faible, installation de la fibre optique, appelée « travaux Tibre », réfection de la cuisine de l'AURA, réparation des structures des bâtiments liée aux mouvements de la Montagne, retrait des matériaux amiantés découverts régulièrement...

Actuellement, 28 millions d'euros restent à financer sur le programme 309 (entretien du patrimoine de l'Etat) dont le responsable est France domaine. Notons au passage que France Domaine, service à compétence nationale depuis 2007, est appelé à devenir une véritable direction immobilière de l'Etat, renforçant encore son poids face aux ministères (pas très rassurant !). Il est notamment chargé de l'acquisition, de la gestion et de la cession des biens domaniaux. Ses missions ? Gérer la disette budgétaire en chassant les administrations hors de Paris et en vendant les bâtiments publics dont l'entretien coûte cher à l'Etat. Ses critères d'évaluation, **l'économie et la rentabilité**, n'intègrent pas de volet humain, ni même la conservation du Patrimoine public, jugées parties négligeables. Notre administration centrale en a déjà douloureusement fait les frais au cours de ces 10 dernières années : **rue Danton, boulevard St Germain, boulevard Pasteur, rue de Châteaudun, rue de Bellechasse, boulevard Bessières, Porte de Vanves : VENDUS ... A cela, il faut ajouter l'achat aberrant de l'immeuble Regnault, bâtiment invendable dont le coût des travaux a posteriori n'a cessé de croître, et dont la triste image de marque est celle des « espaces de travail partagés », les fameux open spaces, emblématiques de conditions de travail dégradées.**

Descartes va-t-il être le prochain sur la liste des sacrifices ? La réponse ne cesse de tarder !

Les annonces lors du CHSCT du 15 février 2016

Le point important sur l'avenir et les travaux de Descartes n'a pu être abordé qu'en fin d'un CHSCT marathon de 9h !

L'intervention du sous-directeur du SAAM C (qui pilote entre autres la politique immobilière nationale du MENESR), nous a permis de mieux mesurer le positionnement et l'investissement du SAAM concernant l'avenir du site Descartes. Afin de ne pas laisser France Domaine imposer ses analyses prospectives, le service a étudié les deux scénarii possibles :

- conserver Descartes, effectuer les travaux de réhabilitation indispensables et de redimensionnement pour accueillir les collègues du site Suffren, permettant ainsi d'économiser un bail excessivement coûteux ;
- vendre Descartes, louer avec option d'achat un bâtiment adapté, neuf ou intégralement rénové, sur Paris ou en proche banlieue, avec comme conséquence le déménagement de l'ensemble des personnels.

Les simulations, effectuées par le SAAM C et présentées à France Domaine, montrent que le scénario consistant à garder Descartes est le moins onéreux ; nos collègues du SAAM ont aussi alerté sur les conséquences désastreuses d'un déménagement pour l'ensemble des personnels concernés. Peu enclin à l'écoute lors des premières rencontres, il semblerait que France Domaine prenne davantage au sérieux les analyses du SAAM C. Malheureusement, France Domaine repousse sa réponse à une date inconnue, condamnant l'administration centrale à devoir interrompre tous les projets déjà très avancés sans aucune visibilité ni perspective.

« Qui a le raisonnement le plus fort peut mieux persuader ce qu'il propose. » René Descartes ; Le discours de la méthode (1637)

La CGT soutient tous les efforts permettant de convaincre France Domaine de conserver Descartes et d'enfin commencer les travaux absolument indispensables et urgents.

Elle a obtenu que l'ensemble des membres du CHSCT, (y compris les membres représentant l'administration ?), votent à l'unanimité la déclaration suivante : **« Les membres du CHSCT exigent que les bâtiments du site de Descartes ne soient pas vendus, qu'ils restent affectés aux services de l'administration centrale et du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche, en bénéficiant de travaux ».**

Une première et un symbole fort !

La CGT Administration centrale a alerté le cabinet et attend maintenant de la Ministre et du Secrétaire d'Etat qu'ils agissent officiellement pour débloquer cette situation inique et inconséquente, mettant en péril l'hygiène et la sécurité des collègues de Descartes.

Lors de la rencontre intersyndicale du 17 février avec le Secrétaire Général, ce dernier a précisé qu'aucun déménagement n'était à l'ordre du jour et qu'il devait rencontrer la directrice de France Domaine : ENFIN !?

En cette période d'attente imposée, les projets du SAAM sont-ils définitivement annulés ?

Malgré ces difficultés, le SAAM nous a assuré rester dans l'optique d'enclencher tous les travaux dès le feu vert de France Domaine ; le calendrier est, pour l'instant, différé de 6 mois.

Travaux Langevin

Les travaux de réfection du bâtiment Langevin, annoncés depuis 2013, deviennent plus qu'urgents tant les conditions de vie se détériorent et la maintenance a minima devient de plus en plus ardue : chauffage et climatisation obsolètes, taux d'humidité digne des climats les plus tropicaux, insalubrité de certaines pièces, fenêtres qui se détachent... Comme nous vous l'avions présenté ([cf notre communication précédente sur les travaux et les solutions de réaménagement temporaire de tous les collègues concernés - SIES, MIPNES, conseillers scientifiques, collègues de la sécurité](#)), les collègues du SIES devaient être relogés, pendant le temps des travaux, au 99 rue de Grenelle où

l'administration centrale devait récupérer de nouvelles surfaces. C'était sans compter sur les rebondissements de dernière minute : les locaux viennent d'être attribués au nouveau secrétariat d'Etat en charge « de l'aide aux victimes » ! **Le déménagement sur le site de Grenelle est définitivement annulé ! Une embûche supplémentaire et une déconvenue à long terme (perte de surfaces supplémentaires, hautement nécessaires pour les collègues de Grenelle) qui auraient pu être évitées si l'administration n'avait pas tergiversé pendant de nombreux mois.**

Quelle solution pour le relogement ? Les préfabriqués prévus initialement devront être redimensionnés pour accueillir l'ensemble des collègues concernés par les travaux du Langevin.

Une visite du CHSCT des locaux et des personnels occupant le bâtiment Langevin est programmée dans les prochaines semaines.

L'avenir de la restauration : l'AURA

Autre conséquence inconséquente du report de la décision de France Domaine : les travaux de rénovation en profondeur du restaurant administratif sont aussi suspendus !

« Tout excès a coutume d'être mauvais. » René Descartes ; Règles pour la direction de l'esprit (1629)

Rappelons la situation ([lire notre dernier dossier « l'avenir de Descartes en suspens »](#)) :

Un premier rapport vétérinaire de 2011 aurait dû alerter le SAAM et les gestionnaires de l'AURA sur les travaux importants et urgents à réaliser pour améliorer les conditions de travail des personnels de l'AURA et assurer les conditions d'hygiène et de sécurité inhérentes à toute restauration collective. Les mesures prises ont relevé du « rafistolage » : un coup de peinture, un trou bouché... La situation, 4 ans et une nouvelle visite des services vétérinaires plus tard, s'est encore aggravée et la fermeture administrative pourrait être envisagée : cuisine inadaptée, vétuste et dangereuse (portes trop étroites ou encombrées pour laisser passer des chariots, sol perméable, inondé, glissant et bruyant, VMC inefficace ou branchée sur les hottes d'aspiration, électricité mal adaptée et dangereuse, plafonds non lessivables, vestiaires au centre de la cuisine, sans douche pour les cuisiniers, et la liste est longue ...), salle de restaurant à réformer... Des travaux conséquents doivent être effectués et l'ergonomie complète de la cuisine doit être revue avec des professionnels et avec les personnels de l'AURA. Le premier coût est estimé à 1,2 millions d'euros...

Le projet, établi avant le report de la décision de France Domaine, prévoyait la fermeture de la restauration à partir de juillet 2016 pour au moins 6 mois. **Mais face au nouveau report de décision de France Domaine, qu'en est-il, alors qu'enfin le SAAM semble prendre au sérieux la possible fermeture administrative ?**

Si France Domaine ne donne pas son aval au plus vite, des travaux d'urgence vont devoir être réalisés afin de répondre aux avertissements les plus alarmants des services vétérinaires. L'administration va devoir dépenser des sommes importantes en urgence pour réparer a minima une cuisine qui devra être déconstruite si nous restons sur le site : quelle gestion intelligente de l'argent public ! Nous touchons là au comble de l'absurde.

Il n'est donc pas exclu que le restaurant administratif de Descartes soit fermé pour au moins 6 semaines au cours des prochains mois (la période d'été semble la plus vraisemblable). La CGT demande une réunion en urgence de tous les acteurs concernés en présence du CHSCT.

Amiante à Descartes

Les seuls travaux d'importance non remis en cause par France domaine sont le traitement et le retrait des matériaux amiantés : une petite prise en compte de la santé des agents de l'Etat ? Plutôt une bonne connaissance des risques encourus par un employeur qui manquerait à ses obligations dans ce domaine très sensible.

Dans ce type de bâtiment rénové par étape et à différentes périodes, découvrir de l'amiante n'est malheureusement pas étonnant. Dans le cadre des travaux Tibre, des sociétés spécialisées doivent établir un diagnostic précis avant travaux (DAT); c'est ainsi que des matériaux amiantés ont été découverts en Foch, Joffre et Monge ; certains sont inaccessibles et/ou non dégradés, ils sont alors à surveiller périodiquement. Le CHSCT dispose de la liste et du suivi.

Bâtiment Foch : des joints de dilatation amiantés ont été découverts à chaque étage du Foch, nécessitant son retrait. Le désamiantage du 3^{ème} étage est terminé. Les mesures d'empoussièrement à l'issue des travaux sont satisfaisantes et les collègues ont pu regagner leurs bureaux. Depuis le 19 janvier 2016, les collègues du 2^{ème} étage sont à leur tour concernés par un déménagement temporaire pour 6 semaines. La dernière phase concernant le 1^{er} étage et le rez de chaussée vont se succéder jusqu'en avril. Le CHSCT effectuera ensuite une visite des locaux et de l'ensemble des collègues concernés.

De nombreux matériaux amiantés ont été découverts dans chaque bâtiment, en particulier dans les faux plafonds de certains bureaux du bâtiment Monge ces dernières semaines ; les mesures d'empoussièrement systématiquement réalisées **en site inoccupé** n'ont pas détecté, pour l'instant, de fibres d'amiante dans l'air ; les matériaux accessibles seront encapsulés. Les collègues concernés ont pu rejoindre leur bureau.

La CGT demande le renforcement des équipes de la logistique de Descartes et du service informatique pour faire face à l'augmentation de la charge de travail due aux nombreux déménagements liés aux travaux ; elle demande que la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail soit appliquée dans tous les cas et que la protection des collègues soit assurée. A cet effet, la CGT demande qu'une visite des services de la logistique et de l'informatique de Descartes soit organisée prochainement.

L'impérialisme de Grenelle

Que va-t-il rester à Descartes ?

La reprographie

Nous vous indiquions lors de notre précédent dossier spécial « Avenir de Descartes » de janvier dernier que le service de reprographie, dont l'effectif a été divisé par 3 au cours de ces 2 dernières années, ne comptant plus que 2 collègues, allait rejoindre le pôle Grenelle. Le CHSCT du 15 février a permis d'obtenir de plus amples informations : un service de reprographie minimal restera sur Descartes : cartes de visite, travaux pour cabinet (le plus important est sauvé !). Pour le reste des impressions quotidiennes, il faudra les commander via « Easy Flow » (logiciel de gestion d'impression et de publication) et attendre la livraison via le fret courrier ! Le SAAM n'y voit aucun problème, expliquant que « Seulement 10 minutes séparent la reprographie de Grenelle du site Descartes » ; les travaux de reprographie pourront-ils parvenir aussi vite à leurs destinataires qu'avec un service sur place ? Attendons le test lancé en avril prochain ! Mais le doute nous habite...

La CGT a fait part de son inquiétude sur l'avenir professionnel des 2 collègues qui restent sur le site de Descartes et dont l'accompagnement à marche forcée vers de nouvelles missions d'achat laisse à désirer. Une fiche de poste à jour doit leur être proposée (ils n'en disposaient pas non plus avant cette mobilité professionnelle), toutes les formations nécessaires à l'adaptation sur leur nouveau poste doivent être mises en œuvre. Nous avons également fait remarquer que leur éloignement géographique par rapport à leur structure de rattachement les place en situation de travailleurs isolés.

Le centre de documentation

Le départ à la retraite de notre seconde documentaliste est prévu en avril 2016, et **nous pouvons légitimement nous inquiéter sur l'avenir de ce centre** qui, non rénové depuis 1985, semble menacé de fermeture. Cette structure a été peu à peu réduite à une centrale d'achat de livres et à un service d'abonnement pour le cabinet ESR et l'encadrement supérieur. Alors, n'hésitez pas à pousser la porte pour lire des livres, des quotidiens, des hebdomadaires (tant qu'ils existent encore !).

Au-delà du centre de documentation de Descartes, c'est la politique générale en matière de documentation et de veille qui pose problème au sein de notre administration centrale. Ces structures, lorsqu'elles existent, sont méconnues et rattachées à la communication ! Un comble ! La CGT demande la création de médiathèques du XXI^{ème} siècle, mises en réseau, au sein de chaque implantation principale, et disposant des avancées issues du numérique.

L'ASCL

L'association culturelle et sportive du site Descartes est menacée ; depuis de nombreuses années, nous dénonçons le montant ridicule de la subvention allouée à cette association, qui induit de fait une rupture d'égalité avec les collègues ayant accès aux services de l'AE sur les autres sites. En particulier, les activités nombreuses proposées ne sont pas accessibles au même tarif ; aux dernières nouvelles, le SAAM souhaite que l'ASCL réduise de moitié le temps de travail de ses 2 salariés jugés trop onéreux. Quel est le but recherché ? Encore une rationalisation en vue ? Autrement dit, la fin de l'ASCL ? La CGT

défendra toujours les associations sportives et culturelles, en particulier en cette période où l'obscurantisme et le racisme sont plus que jamais à combattre par le développement de l'Ecole et de la Culture.

A propos de rationalisation, la CGT demande la fin d'une spécificité du site Descartes : l'externalisation des prestations d'aménagement des amphis (amphi Poincaré), événementielles, telles que : éclairages particuliers, enregistrement du son et vidéo. Le site Descartes est le seul site parisien où l'équipe audiovisuelle du SAAM ne peut pratiquement jamais intervenir, obligeant le recours à des sociétés privées à des prix prohibitifs. Ces pratiques aberrantes doivent cesser.

Les autres travaux prévus pour les 5 ans à venir

Dans une optique optimiste, c'est-à-dire celle d'une décision favorable de France Domaine, nous nous orientons vers 5 années de travaux sur le site Descartes :

- Rénovation du courant fort/courant faible, installation de la fibre optique, appelée « travaux Tibre ». Ces derniers doivent s'effectuer par phase, de mai 2016 à fin 2020, (dans l'ordre : Langevin, Monge, Foch, Mécanique, Joffre, Arras, Clopin, Navarre) et dans des bureaux inoccupés. Il faudra prévoir un déménagement temporaire par étage, d'environ 2 mois. Le CHSCT sera associé à la définition du planning.

- Rénovation urgente de l'accueil de la Montagne Sainte Geneviève et du PC.

N'hésitez pas à nous contacter :

Les membres du CHSCT de la CGT Administration centrale :

Claude Marchand, AE 01 55 55 14 83

Philippe Brouassin, DGRH 01 55 55 05 19

Julien Grand, DNE 01 55 55 78 10

Audrey Juliette Coquard, DGESIP 01 55 55 60 48

Les experts-es pour la séance du 15 février 2016 :

Yann Chavreemootoo, SAAM 01 55 55 34 70

Pour en savoir plus :

[« L'avenir de Descartes en suspens »](#)

[« Travaux Langevin : où en est-on ? »](#)

